Direction Générale

DCH.PS09.E.316/00

Réf : 000501

Casablanca, le 01 JUIN 2022

Appel à Candidature Interne et Externe
Chef(fe) de la Division Cyber-Sécurité
Direction Systèmes d'Information

- Vu la loi n° 14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National des Aéroports ;
- Vu le décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n° 1.21.20 du 22 Février 2021 portant nomination de Madame la Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 07.2013 du 29 Avril 2013 et de la procédure N°DCH.PS09.P.028/02 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics ;
- Vu l'organisation de l'Office National des Aéroports ;

DECIDE

ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un Appel à Candidature interne et externe pour occuper le poste de **Chef(fe) de la Division Cyber-Sécurité** au sein de la Direction Systèmes d'Information. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

⇒ ***Missions :***

- Garantir la sécurité et la disponibilité du système d'information de son périmètre ;
- Définir et mettre en œuvre les dispositifs techniques de sécurité, conformément à la politique de sécurité des SI et aux réglementations en vigueur liées à la sécurité SI ;
- Coordonner avec le RSSI les déclarations auprès de la DGSSI sur les éventuels incidents de sécurité.

⇒ ***Activités principales :***

Benchmark et Veille technologique sur son domaine d'activité :

- Assurer une veille technologique sur les menaces et les vulnérabilités et rédiger des bulletins d'alertes ;
- Mettre en place un plan permettant d'appréhender les nouvelles menaces et définir les mesures de protection à mettre en place pour lutter contre la cybercriminalité ;
- Participer aux conférences, forums, groupes de travail pour optimiser et améliorer les règles de sécurité et les scénarios visant à assurer la cyber -sécurité.

Stratégie et mise en œuvre :

- Définir et mettre en place des politiques, des standards et des référentiels de sécurité et veiller à leurs applications ;
- Identifier, proposer et mettre en œuvre des outils et solutions techniques répondant à l'application de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information ;

المكتب الوطني للمطارات – Direction Générale – OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS

- Identifier les points faibles de l'infrastructure IT « Réseaux et des systèmes » sur les aspects techniques de la cyber-sécurité, identifier les activités de protection des SI et de lutte contre la cybercriminalité ;
- Établir et tenir à jour la cartographie des menaces ;
- Assurer l'analyse des relevés d'incidents et alertes ;
- Administrer la réalisation d'inspections locales (audits, tests d'intrusion, analyses d'architecture).
- Certifier et autoriser le déploiement de nouvelles applications et composants SI.

Gestion des moyens humains :

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des responsables placés sous son autorité et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son développement ;
- Assurer la gestion et la formation du personnel de son entité dans le respect des politiques et procédures de l'ONDA ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire.

Contrôle interne et Management de la performance :

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

- **Niveau d'étude requis** : Ingénieur(e) d'état
- **Formation / Spécialité** : Ingénieur(e) d'état en génie informatique ou systèmes et réseaux ou réseaux et télécommunications ou équivalent
- **Nature de l'expérience recherchée** : Cyber-sécurité ; Réseaux et télécommunications
- **Pré requis** : Expérience minimale de 6 ans dans l'I.T. dont 3 ans minimum d'expérience dans l'administration des réseaux et/ou de télécommunications.

ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

المكتب الوطني للمطارات – Direction Générale – OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS

Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...) ;
- Lettre de motivation ;
- Copies du(es) Diplôme (s)(*) ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées ;
- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

NB :

(*) Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée en cas où le diplôme est délivré par un établissement d'enseignement privé ou par un établissement étranger et éventuellement d'une copie du bulletin officiel.

ARTICLE CINQ/- MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à l'adresse **appel_candidature@onda.ma** (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu).

ARTICLE SIX ET DERNIER/- DELAI DE CANDIDATURE

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur candidature du 02 JUIN 2022 au 16 JUIN 2022 date de rigueur.

Par ailleurs aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, parvenus après le délai ou non conformes aux conditions ci-dessus.

المكتب الوطني للمطارات
Direction Générale
OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS

La Directrice Générale
Habiba LAKLALECH

Fiche Synthétique du projet de développement du poste pourvu

Matricule : .....
Nom et Prénom : .....

Décrivez votre propre perception des missions du Chef(fe) de la Division Cyber-Sécurité au sein de la Direction Systèmes d'Information :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Tracez les grandes lignes du programme du travail et l'approche que vous suggéreriez pour la gestion de la Division Cyber-Sécurité au sein de la Direction Systèmes d'Information :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....